



## Groupe des modèles réduits de la Gruyère - 1630 Bulle

### Assemblée annuelle du 21 janvier 2005, à la Croix-Verte à Echarlens

La Marraine et le Parrain sont présents.  
27 membres présents,  
12 membres excusés.  
27 membres ne se sont pas manifestés.

Le Président ouvre l'assemblée à 19:00 et souhaite la bienvenue à toutes et à tous.  
L'assemblée se déroule selon l'ordre du jour prévu dans les statuts.

1. Le P.V. de l'assemblée du 12 novembre 2004 n'est pas lu étant donné qu'il est affiché à la cabane, l'assemblée l'accepte.
2. Rapport du président : *en annexe*.
3. Rapport terrain cabane : Charly nous explique que les résultats de la vente des boissons à la cabane sont bons mais que le "coulage" est à nouveau important. En 2005, il y aura une nouvelle formule notamment pour le passage.  
Les 2 manifestations ont bien marché et ont dégagé un bénéfice. Les prix des boissons pour 2005 restent inchangés.  
Concernant le "coulage" Charly donne les chiffres (entre autres 43 bouteilles de rouge n'ont pas été payées, des centaines de minérales ou bières – le détail n'a pas pu être établi – n'ont pas été notées sur les fiches, donc pas payées.) Des mesures urgentes s'imposent. Le comité planche sur le sujet et proposera ses solutions avant le début de la saison.  
Laurent Chappuis signale que la perte due au coulage est de près de 2000.- Fr. (le président lui répond que les chiffres sont légèrement inférieurs mais importants tout de même)  
Chaque membre doit être attentif à bien noter toutes les boissons consommées. Il y va de l'intérêt de tous.  
Dès cette année, il y aura de la bière sans alcool (0.5 oblige).
4. Rapport du responsable des infrastructures – Serge Demierre : *en annexe*
5. Rapport financier par Christian Stadelmann  
Ch. Stadelmann n'est pas membre du club, mais s'occupe de la comptabilité de celui-ci.  
Il nous présente un commentaire du bilan. Le résultat de l'exercice est positif 1500.- de bénéfice (2 manifestations réussies).
6. Rapport des vérificateurs, décharge : les vérificateurs étaient : Gérard Mesot et Jean-Luc Drandt. Ils ont vérifiés les comptes et proposent à l'assemblée de les accepter. Les comptes sont acceptés et décharge en est faite au comité.
7. Budget 2005 : Quelques petites modifications comptables sont apportées. Le bénéfice prévu est de 340.- Fr.. le budget est accepté par l'assemblée.
8. Programme d'activités :
  - 26 mars: Loto GMR à l'Hôtel de Ville à Bulle
  - 16 avril : Journée de travail de printemps au terrain
  - 7 mai: Visite du club de Romont (vols normaux) à Bulle
  - 3 – 4 septembre; Rencontre amicale tous modèles
  - 15 octobre: Journée de travail d'automne (en cas de mauvais temps, reportée au 22 octobre)
  - 26 novembre: Bourse aux modèles 09:00-17:00, lieu à définir

Une rencontre Warbirds avait été annoncée. Elle est reportée à 2006 parce qu'une autre rencontre de ce type est déjà prévue en Suisse romande en 2005.

9. Elections statutaires :  
Vérificateurs des comptes pour cet exercice:  
Gérard Mesot et Jean-Luc Drandt,  
Suppléant: Emmanuel Verdelet.

10. Admission / Démissions / radiations

*Admissions :*

- Head Carrard
- Xavier Grandjean
- Joël Guldemann
- Raphaël Guldemann
- Olivier Maillard
- Julien Rion
- Serge Seuret

Ces membres sont acceptés par applaudissement de l'assemblée.

*Démissions :*

- Baptiste Morand
- Claude Romanens
- Jean-Pierre Meier

11. Proposition de comité élargi :

Etienne explique que le comité a examiné cette proposition, mais n'y est pas favorable. Il est déjà difficile de trouver des membres du comité, y introduire des spécialistes d'une discipline (warbird, hélicos, planeurs ...) ne serait pas vraiment d'une grande aide pour le comité. Par contre, le comité suggère d'aller dans le sens de cette proposition en créant, pour des manifestations importantes, un comité d'organisation avec des membres extérieurs au comité et spécialistes de la discipline de la manifestation.

12. Charte du club : Dominique propose de créer une charte du club qui définirait le comportement à adopter dans le cadre du club (comportement relatif à la sécurité sur le terrain – à la bonne entente...) Cette charte sera proposée aux membres qui pourront y apporter leur contribution. Elle ne se veut pas contraignante mais tend à encourager la camaraderie et la bonne humeur au sein du club.
13. Les parts sociales à rembourser ne sont pas tirées au sort (le président les a oubliées à la maison). Cet oubli sera réparé à la journée de printemps.
14. Le président remercie tout le monde, nous invite à l'apéro et clôt l'assemblée à 20:12 précises. Un repas est servi pour les membres et leurs familles.

Pour le comité, le secrétaire « ad-hoc » : E. Castella